

# Circulaire de Rentrée - Collège

## Communication

### Organigramme

Chef d'établissement	Richard FETRE
Directrice Adjointe	Mélanie DEBRUE
CPE	Thomas PARENT

### Ecole directe

Vous pouvez nous joindre directement sur [www.ecoledirecte.com](http://www.ecoledirecte.com). Vous avez aussi la possibilité de suivre les résultats scolaires, les absences, le cahier de texte ainsi que les devoirs de votre enfant. L'identifiant et le mot de passe seront envoyés par SMS en début d'année aux familles pour les nouveaux. Les enfants auront leurs codes par leur professeur principal. Attention, les 2 codes ne donnent pas accès aux mêmes droits. Il est important de consulter son propre profil, famille ou élève.

### Contacts

Standard	03 27 53 60 30
Absences	03 27 53 60 35
Comptabilité	03 27 53 60 34
Bourses / transport	03 27 53 62 78

✉ 157 rue de l'Hôtel de ville  
BP 20069  
59620 AULNOYE-AYMERIES  
✉ « [directionj.arc@inst-jasc.fr](mailto:directionj.arc@inst-jasc.fr) »

Notre site Internet : «[www.institutionsaintejeannedarc.fr](http://www.institutionsaintejeannedarc.fr) »

### Réseaux sociaux

Il n'y a pas d'information officielle sur les réseaux sociaux mais la vie de l'établissement avec des photos des voyages, interventions et actions diverses, la pastorale, ...

Suivez-nous sur Facebook et Instagram



## Pastorale

L'institution sainte Jeanne d'Arc est une institution catholique. La communauté éducative qu'elle rassemble forme en quelque sorte une communauté chrétienne animée par l'Évangile.

La pastorale au sein de l'établissement correspond aux valeurs de l'Église Catholique dans le respect de la liberté d'opinion de chacun.

Les élèves de 6ème et 5ème ont une heure de pastorale obligatoire dans leur emploi du temps. Les élèves de lycée et les étudiants de BTS se voient proposer des temps d'échange lors de repas un jeudi midi par mois. Ces moments de réflexion se font autour de thèmes choisis au préalable par les jeunes.

Ces moments de partage sont animés par l'animatrice en pastorale du lycée ainsi que par des professeurs bénévoles et le prêtre référent de l'établissement.

De manière ponctuelle, les élèves sont sensibilisés au partage grâce à des actions caritatives, à la foi par des célébrations, à l'espérance à l'occasion de témoignages.

Autour de l'animatrice en pastorale, une équipe de membres du personnel de l'institution sous la direction du chef d'établissement se réunit régulièrement afin d'offrir une pastorale en adéquation avec nos jeunes et les besoins de notre temps.

## Règlement et Horaires

### Entrées et Sorties

Les collégiens devront présenter leur carte de self ou éventuellement leur carnet de correspondance pour pouvoir entrer ou sortir de l'établissement.

Les cours ont lieu de 8h10 à 16h55. Les élèves commençant plus tard ou finissant plus tôt ne peuvent entrer ou sortir de l'établissement que si les parents ont signé au préalable le document d'autorisation d'entrée - sortie annuelle. (**Annexe 1**)

### Absences

La présence des élèves est vérifiée à chaque heure et toute absence donne lieu à un SMS. En cas d'absence de cours dans l'emploi du temps, les élèves vont en études ou au CDI. Merci de prévenir la vie scolaire avant 9h en cas d'absence. (03.27.53.60.35)

### Horaire des cours

8h10-9h05	13h00-13h55
9h05-10h00	13h55-14h50
10h00-10h15 récréation	14h50-15h45
10h15-11h10	15h45-16h00 récréation
11h10-12h05	16h00-16h55
12h05-13h00	16h55-17h50 (Possibilité au CDI)

## Règlement et Sanction

Le collège fait partie d'une institution aux objectifs éducatifs bien déterminés qui exigent pour être atteints le respect de certaines règles.

Le règlement, présent dans le carnet, est lu en classe puis soumis à la signature des parents et des élèves. Il prévoit une échelle de sanctions positives et négatives.

Le principe est d'encourager les comportements positifs (satisfecit, encouragements, félicitations) et d'obtenir un changement des attitudes négatives (travaux supplémentaires, avertissements, retenues, conseil de discipline).

## Téléphones portables

L'article L. 511-5 du code de l'éducation est tout à fait explicite : « dans [...] les collèges, l'utilisation durant toute activité d'enseignement et dans les lieux prévus par le règlement intérieur, par un élève, d'un téléphone mobile est interdite. »

**Téléphone portable, lecteur MP3, ordinateur portable ou de jeux sont interdits dans l'enceinte de l'établissement. Nous déclinons toute responsabilité en cas de vol, perte ou destruction de ceux-ci.**

## Tenues

Dans les buts que l'établissement poursuit, la tenue vestimentaire constitue un aspect non négligeable. Elle doit être sobre et correcte. Le survêtement est strictement réservé aux cours d'EPS. Aucune excentricité vestimentaire ne sera tolérée compte tenu de notre spécificité et pour ne pas véhiculer une image contraire à celle de l'établissement (pas de casquette, jean à trous, ... LISTE NON EXHAUSTIVE).

## Casiers

Des casiers pour décharger les cartables sont installés dans le couloir du collège. Ils seront attribués en priorité aux élèves de **6ème et de 5ème** (les quelques casiers restants seront distribués en priorité aux élèves souffrant de problèmes de dos (avec certificat médical), puis aux internes, ...). Le règlement concernant l'utilisation de ceux-ci est fourni dans les documents joints et est à signer pour la rentrée afin de pouvoir disposer de son casier. (**Annexe 2**)

## Protocole sanitaire

L'établissement respecte le protocole sanitaire en vigueur. Les élèves ne le suivant pas seront sanctionnés.

## Internat

Des activités extérieures seront proposées aux élèves internes certains mercredis après-midi (Médiathèque, Piscine, Cinéma, Bowling, Patinoire, Walibi,...). Il vous sera donc demandé, à la rentrée, une participation aux frais de 100€. (**Annexe 3**)

## L'A.P.E.L.

L'Association des **Parents d'Elèves** de l'Enseignement Libre (A.P.E.L.) est une instance de l'établissement qui en cas de besoin est à votre disposition sur rendez-vous. A cet effet une boîte aux lettres leur est attribué au secrétariat.

L'APEL vous représente au sein de l'institution et s'implique dans la vie de l'établissement à travers plusieurs actions (Aide aux voyages, Marché de Noël, Fête du collège, ...). Vous pouvez adhérer à cette association. (**Annexe 4**)

## Fournitures Scolaires

Vous trouverez ci-joint la liste des fournitures pour la rentrée. (**Annexe 5**)

## Manuels Scolaires

Dans une démarche qualité visant à :

- Baisser le poids des cartables
- Amener les élèves vers le numérique



**Nouveauté  
Rentrée 2021**

Nous avons choisi d'arrêter la location des livres, de laisser les livres en classe et de vous faire acheter les licences numériques pour un an de tous les manuels pour les avoir à la maison. (**Annexe 6**)

Pour les cahiers de Travaux Dirigés, nous regroupons les achats afin d'avoir les mêmes collections pour tous les élèves. (**Annexe 6**)

## Sorties et Voyages

Semaine du 27 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2021 : intégration pour les classes de 6<sup>ème</sup>.  
Cinéma : 1 sortie par trimestre (une participation de 12 € sera demandée pour l'année).

6<sup>ème</sup> : Voyage au « Puy du Fou ».

5<sup>ème</sup> : Voyage au Ski

4<sup>ème</sup> : Voyage au « Futuroscope ».

3<sup>ème</sup> : Voyage mystère !



**Infos à venir !**

NOTE : Ces 4 voyages interviendront pendant une semaine de cours et non pendant les vacances scolaires. Les élèves ne participant pas à ces voyages auront donc des cours pendant ce temps qui reste scolaire.

## RENTREE 2021

### **Classes de 6ème : Jeudi 2 Septembre 2021**

09h30 : Rentrée des pensionnaires

10h00 : Rentrée des élèves avec les parents

Accueil par l'équipe pédagogique

10h30 : Prise en charge par les professeurs principaux jusqu'à 16h55

Les parents des élèves de 6ème sont invités gracieusement, s'ils le désirent, à passer la matinée et à déjeuner au self avec leur enfant à 13h00. Départ des parents après le repas.

Le vendredi 3 septembre, les élèves de 6<sup>ème</sup> seront accueillis de 8h10 à 12h05.

Les cours commenceront le lundi 6 septembre 2021.

### **Classes de 5ème – 4ème – 3ème : Vendredi 3 Septembre 2021**

8h00 : Rentrée des pensionnaires

8h30 : Rentrée des élèves et prise en charge par les professeurs principaux jusqu'à 12h05.

Les cours commenceront le lundi 6 septembre 2021.

## Calendrier 2021-2022:

### Calendrier 2021 - 2022

Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet																		
1	M		1	V	P1	1	L		1	M		1	M		1	V		1	D		1	M		1	V													
2	J	Rentrée 6ème	2	S	Q2	2	M		2	J	Brevet Blanc	2	D		2	M		2	M		2	S	Q2	2	L		2	J		2	S	Q1						
3	V	Rentrée 5-4-3ème	3	D		3	M		3	V	RPP 4ème + 3ème	3	L		3	J		3	J	Journées Sciences	3	D		3	M		3	V	T3	3	D							
4	S		4	L		4	J		4	S	Q1	4	M		4	V		4	V	T2	4	L		4	M		4	S	Q1	4	L							
5	D		5	M		5	V		5	D		5	M		5	S	Q2	5	S	Q2	5	M		5	M		5	J		5	D		5	M				
6	L	Début des cours	6	M		6	S		6	L		6	J		6	D		6	D		6	M	Semaine des talents	6	V		6	L	Pentecôte	6	M		6	M				
7	M		7	J		7	D		7	M		7	V		7	L		7	L		7	J		7	S	Q1	7	M		7	J		7	J				
8	M		8	V		8	L		8	M		8	S	Q2	8	M		8	M		8	M		8	V		8	D		8	M		8	M		8	V	
9	J	Photos	9	S	Q1	9	M		9	J		9	D		9	M		9	M		9	M		9	S	P5	9	L		9	J		9	J		9	S	
10	V		10	D		10	M		10	V		10	L		10	J		10	J		10	J		10	D		10	M		10	V	Fête du collège	10	D		10	D	
11	S	Q1	11	L		11	J		11	S	Q2	11	M		11	V		11	V		11	V		11	L		11	M		11	S	Q2	11	S		11	L	
12	D		12	M	Cross ELA	12	V		12	D		12	M		12	S		12	S	JPO 2	12	M		12	M		12	J		12	D		12	D		12	M	
13	L		13	M		13	S		13	L		13	J		13	D		13	D		13	D		13	M		13	V		13	L		13	L		13	M	
14	M		14	J	RPP 6ème	14	D		14	M		14	V	P3	14	L		14	L		14	L		14	J		14	S	Q2	14	M		14	M		14	J	
15	M		15	V	RPP 5ème	15	L		15	M		15	S	Q1	15	M		15	M		15	M		15	V		15	D		15	M		15	M		15	V	
16	J	Réunion orientation 4ème + 3ème	16	S	Q2	16	M		16	J	Celebration Noël	16	D		16	M		16	D		16	M		16	S		16	L		16	J		16	J		16	S	
17	V		17	D		17	M		17	V		17	L		17	J		17	J		17	J		17	D	Pâques	17	M		17	V		17	V		17	D	
18	S	Q2	18	L		18	J		18	M		18	S	Q1	18	M		18	V		18	V		18	L		18	M		18	S	Q1	18	S		18	L	
19	D		19	M		19	V	T1	19	D		19	M		19	S		19	S	Q2	19	S		19	M		19	J		19	D		19	D		19	M	
20	L	Elections Délégués + Eco-délégués	20	M		20	S	Q1	20	L		20	J		20	J		20	J		20	D		20	M		20	M		20	V		20	V		20	M	
21	M		21	J		21	D		21	M		21	V		21	L		21	L		21	L		21	L		21	J		21	S	Q1	21	S		21	M	
22	M		22	V		22	L		22	M		22	S	Q2	22	M		22	M		22	M		22	M		22	V		22	D		22	D		22	M	
23	J		23	S	Q1	23	M		23	J		23	D		23	M		23	M		23	M		23	M		23	S		23	L		23	L		23	J	
24	V		24	D		24	M		24	V		24	L		24	J		24	J		24	J		24	J		24	D		24	M		24	M		24	V	
25	S	Q1	25	L		25	J		25	S	Noël	25	M		25	V		25	V		25	V		25	L		25	M		25	S	Q2	25	S		25	L	
26	D		26	M		26	V		26	D		26	M		26	S	Q1	26	S	Q1	26	S		26	M		26	M	Ascension	26	D		26	D		26	M	
27	L		27	M		27	S	Q2	27	L		27	J		27	D		27	D		27	D		27	M		27	M		27	V		27	V		27	L	
28	M		28	J		28	D		28	M		28	V		28	L		28	L		28	L		28	L		28	J		28	S	Q2	28	S		28	M	
29	M	intégration 6ème	29	V		29	L		29	M		29	S	JPO 1	29	M		29	M		29	M		29	V		29	D		29	D		29	D		29	M	
30	J		30	S		30	M		30	J		30	D		30	J		30	J		30	J		30	S	Q2	30	L		30	L		30	L		30	J	
			31	D		31	V		31	L		31	L		31	L		31	L		31	L		31	L		31	M		31	M		31	M		31	M	

Vacances Scolaires

Evènement

Réunion Parents - Profs

Fin de périodes et trimestres

Annexe 1  
ENTREES – SORTIES  
Année 2021-2022

Attention, cette autorisation n'est destinée qu'à la vie scolaire. Pour toute modification de régime comptable, veuillez-vous rapprocher du secrétariat.

Nom

Prénom

Classe

**Régime**

- Interne : aucune sortie autorisée.
- Demi-pensionnaire : l'élève est présent dans l'établissement du début à la fin de ses cours sans pouvoir sortir
- Externe : l'élève est présent dans l'établissement du début à la fin de ses cours mais peut sortir à la pause du midi selon son emploi du temps

**Autorisation annuelle**

Je soussigné(e)..... autorise mon enfant  
..... scolarisé en classe de ..... à arriver plus tard  
ou à partir plus tôt si il n'a pas cours.

Date :

Signature :

Cette définition du statut est annuelle. Les modifications ponctuelles doivent être signées par avance par les parents et le bureau des surveillants **et motivées par une raison valable.**

Thomas PARENT

CPE

## ANNEXE 2 : REGLEMENT CONTRACTUEL POUR LES CASIERS A CARTABLES

Pour les élèves de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>

### ARTICLE 1 – Objets :

L'installation des casiers à cartables vise à réduire le poids des cartables transportés à l'intérieur du Collège et à limiter les détériorations de matériels contenus dans les cartables.

### ARTICLE 2 – Equipement :

L'établissement met à disposition des casiers à cartables individuels en 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>, sous certaines conditions. Ils permettent d'enfermer, sous la protection d'une serrure à cadenas (à la charge de la famille), les cartables ou, éventuellement, les sacs de sport. Les casiers sont répartis par blocs de 15, chaque bloc étant identifié par une lettre de A à I, et chaque casier par un numéro de 1 à 15.

### ARTICLE 3 – Attribution :

Un casier est attribué nominativement par le professeur principal aux élèves de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup>. Les casiers restants sont attribués prioritairement aux élèves pensionnaires puis demi-pensionnaires, des classe de 4<sup>ème</sup>. Si des casiers demeurent disponibles, ils sont proposés aux externes. Cette attribution peut être retirée à tout moment, sur décision d'un responsable, consécutive à un manquement au présent règlement.

### Article 4 – Responsabilité :

Ne peuvent être enfermés dans un casier que des objets ayant un rapport avec la scolarité. Tout objet susceptible de mettre en cause l'hygiène ou la sécurité est interdit. La famille est responsable des objets déposés et des éventuelles dégradations en l'absence de l'élève.

### ARTICLE 5 – Fermeture :

La porte du casier est condamnée par une serrure à cadenas. Le Chef d'Etablissement, la Directrice Adjointe, le CPE ou le professeur principal de la classe peuvent demander, à tout moment, à un élève d'ouvrir son casier. Si des raisons de sécurité sont en cause, le casier peut être ouvert même en l'absence de l'élève.

### ARTICLE 6 – Utilisation :

L'accès aux casiers sera possible à 8h10 / 12h05 / 13h55 et 16h55, éventuellement aux débuts des récréations, en aucun cas, aux interours. Le casier est vidé à la veille de chaque période de vacances et en fin d'année scolaire, soit au plus tard pour le 5 juillet 2022. Les élèves ont accès au casier à l'ouverture et la fermeture du collège. Des aménagements sont possibles pour le dépôt des sacs d'EPS. Aucune personnalisation de casier n'est autorisée, après affectation d'un casier, aucun changement ne sera possible. En cas de problème de casier, l'élève devra en référer à son professeur principal.

Je soussigné(e) ..... responsable  
légal(e) de l'élève ....., en classe de  
....., déclare avoir pris connaissance du règlement du casier à cartable pour l'année  
scolaire 2021/2022.

J'approuve par ma signature tous les termes de ce règlement.

A ....., le .....

Signature des responsables légaux :

Signature de l'élève :



## ANNEXE 3 : SORTIES INTERNES

Année 2021-2022

Nom

Prénom

Classe

**Activités du mercredi après-midi : 100€ / an**

- en espèces
- par chèque à l'ordre de OGEC JdA

Je soussigné(e)..... autorise mon enfant ..... scolarisé en classe  
de ..... à participer aux activités du mercredi après-midi.

Date :

Signature :

## ANNEXE 2



### Pourquoi ADHERER ?

Financer en partie les sorties scolaires  
Améliorer le confort des enfants  
Développer un collectif de parents

### Pourquoi PARTICIPER ?

Apporter vos idées, vos projets  
Dynamiser les actions à réaliser  
Aider selon vos disponibilités



Apel-Jeanne-d'Arc-Aulnoye-Aymeries  
apel.jdaulnoye@gmail.com

## ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

### BULLETIN D'ADHESION ANNUEL ET FAMILIAL POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2021/2022

Nom(s) et prénoms des parents : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

Nom, Prénoms et Classe des enfants scolarisés dans l'établissement :  
( Sacré Cœur, Collège, Lycée ...)

1<sup>er</sup> enfant : .....

2<sup>nd</sup> enfant : .....

3<sup>ème</sup> enfant : .....

1<sup>er</sup> enfant : ..... 18€

Enfants suivants : ..... 5€ (par enfant)

Don Supplémentaire : .....€

**Total : .....€**

Signature : .....

§ Merci de libeller votre chèque à l'ordre de l'APEL Jeanne d'Arc avant le 03 Septembre 2021 §

J'adhère à l'APEL et je pose ma candidature au conseil d'administration :  
(cotisation à jour)

OUI

NON

Je souhaite apporter mon aide à un ou plusieurs événements dans l'année :

OUI

NON

## ANNEXE 5 : FOURNITURES RENTREE 2021

Une trousse complète comprenant :

COMMUN	STYLOS BILLE POINTE 0,7MM BLEU, NOIR, ROUGE ET VERT
	CRAYON GRAPHITE HB
	DOUBLE DECIMETRE
	GOMME, TAILLE CRAYON, CISEAUX BOUTS RONDS 17CM
	STICK COLLE
	CORRECTEUR, SURLIGNEURS
	FEUTRES DE COLORIAGE
	CRAYONS DE COULEUR
MATHS	COMPAS – EQUERRE – RAPPORTEUR
	PORTE MINE 0.5MM + 0.7MM
	FEUTRES ECRITURE POINTES FINES
	CEILLETS ADHESIFS BLANC 13MM POCLETTE DE 240
SCIENCES	BLOUSE BLANCHE
ARTS	CRAYONS GRAPHITES 2B et 2H

COMMUN	FEUILLETS MOBILES PERFORES A4 SEYES
	COPIES DOUBLES PERFOREES A4 SEYES
	CAHIER ESSAIS 17X22 SEYES 96P
	CLE USB 4GB
	CADENAS LAITON 40MM AVEC 3 CLES
	CHEMISE 3 RABATS ELASTIQUE MAUVE 24X32 CARETE LUSTREE
ANGLAIS (JAUNE)	CAHIER 24X32 96P POLYPRO 90G SEYES
FRANCAIS (GRIS)	2 CAHIERS 24X32 96P POLYPRO 90G SEYES
	CAHIER ESSAIS 17X22 SEYES 96P
HISTOIRE GEO (TRANSPARENT)	2 CAHIERS 24X32 96P POLYPRO 90G SEYES
EMC (TRANSPARENT)	1 CAHIER 24X32 96P POLYPRO 90G SEYES (pour les 4 ans)
MATHEMATIQUES (ROUGE)	CLASSEUR POLYPRO 4 ANNEAUX 30MM DOS 40MM
	CLASSEUR A LEVIER PVC DOS 80 (pour les 4 ans : à garder à la maison)
	INTERCALAIRES 21X29,7 - 12 POSITIONS (pour les 4 ans)
	POCLETTE PERFOREES
	FEUILLETS MOBILES 21X29,7 DESSIN BLANC 120G
	FEUILLETS MOBILES 21X29,7 5x5 90G
	PROTEGE DOCUMENTS 80 VUES
POCLETTE PERF ZIP	
MATHEMATIQUES (4 <sup>ème</sup> )	Pas de classeur mais un cahier 2x*29.7 5x5
ARTS PLASTIQUES (ROSE)	CAHIER 24X32 96P POLYPRO 90G SEYES (pour les 4 ans)
	5 TUBES DE GOUACHE
	PINCEAUX (3 TAILLES)
	POCLETTE DESSIN BLANC 24X32 180G 12 FEUILLES
	POCLETTE DESSIN COULEURS 24X32 180G 12 FEUILLES
TECHNOLOGIE(NOIR)	PROTEGE DOCUMENTS 120 VUES
SCIENCES (VIOLET)	CLASSEUR POLYPRO 4 ANNEAUX 30MM DOS 40MM
	POCNETTES PERFOREES
	INTERCALAIRES 21X29.7 – 6 POSITIONS (pour les 4 ans)
	CLASSEUR A LEVIER PVC DOS 80 (pour les 4 ans : à garder à la maison)
SVT (VERT)	PROTÉGÉ DOCUMENTS 80 VUES
LV2	CAHIER 24X32 96P POLYPRO 90G SEYES

## ANNEXE 6 : ACHAT DES LICENCES

### ET DES CAHIERS DE TD

### Année 2021-2022

Nom

Prénom

Classe

<b>Classe</b>	<b>Désignations</b>	<b>Montant</b>
<b>6 + 5 + 4 + 3</b>	<b>Licences Manuel</b>	<b>22€</b>
<b>6ème</b>	<b>Anglais + Maths + Musique + Pastorale</b>	<b>29€</b>
<b>5ème</b>	<b>Anglais + Maths + Musique + Pastorale + Physique-Chimie + SVT + Techno</b>	<b>53.35€</b>
<b>4ème</b>	<b>Anglais + Maths + Musique + Physique-Chimie + SVT + Techno</b>	<b>43€</b>
<b>3ème</b>	<b>Anglais + Maths + Musique + Physique-Chimie + SVT + Techno</b>	<b>43€</b>
<b>Option</b>	<b>Latin</b>	<b>7.9€</b>

En espèces

Par chèque à l'ordre de l'OGEC Jenne d'Arc

Date :

Signature :

## Semaine d'intégration des classes de 6<sup>ème</sup>

Madame, Monsieur,

La semaine du lundi 27 septembre au vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2021, les élèves des classes de 6<sup>ème</sup> vivront une semaine d'intégration afin de créer une cohésion entre les élèves.

Le programme de cette semaine est le suivant :

Lundi 27	8h10 – 16h55	<b><u>Journée Pastorale</u></b>
Mardi 28	8h10 – 16h55	<b><u>Journée Sportive</u></b>
Mercredi 29	8h10 – 12h05	<b><u>Course d'orientation</u></b>
Judi 30	9h – 12h05 13h55 – 16h55	<b><u>Par groupe, les élèves feront :</u></b> Les tests de positionnement de français Les tests de positionnement de mathématiques Un atelier développement durable Sensibilisation ELA L'élection des délégués de classe
Vendredi 1	9h – 12h05 13h55 – 16h55	

**Prévoir un pique-nique pour le lundi et le mardi midi. Pour les internes, les pique-niques seront fournis par l'établissement.**

En fonction du protocole sanitaire en vigueur à cette date, nous pourrions être amenés à modifier ce planning. Vous recevrez via école directe le programme définitif le 13/09/2021.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Mélanie DEBRUE

Directrice Adjointe

Richard FETRE

Chef d'établissement

## FICHE SANTÉ SECURITÉ 2021/2022

**Document obligatoire**

NOM ..... PRÉNOM .....

Classe : ..... Sexe :  M  F

Date et lieu de naissance : .....

Adresse complète du responsable : .....

.....

N° Téléphone personnel : .....

N° Travail du père ou tuteur : .....

N° Travail de la mère ou tutrice : .....

En cas d'urgence, prévenir, Mr, Mme.....

Qualité (Parents, voisins, employeur...)

.....

Téléphone obligatoire : .....

L'ÉLÈVE PRÉSENTE T-IL (ELLE) :

1. Un handicap ? .....

2. Une allergie ? .....

3. Allergie(s) alimentaire(s) et médicale ? .....

4. Suit-il (elle) un traitement régulièrement ? .....

( Si oui, Ordonnance à fournir **obligatoirement**)

5. Est-il (elle) à jour de ses vaccins ? .....

6. Problème de santé particulier à nous signaler ? .....

.....

7. Groupe sanguin ? .....

Nom et adresse de votre médecin traitant : .....

.....

N° de téléphone de ce dernier : .....

### AUTORISATION DE TRAITEMENT ET HOSPITALISATION

Je soussigné, responsable légal : .....

Élève de .....

Autorise l'administration de l'établissement à prendre, en cas de maladie ou d'accident, toutes mesures utiles et le faire hospitaliser en cas d'urgence.

A ..... Le .....

Signature du responsable légal :

## DOSSIER MDPH, PAP, GEVASCO

Madame, Monsieur,

Dans l'optique de la rentrée prochaine et pour répondre au mieux aux besoins de votre enfant, si vous disposez actuellement d'un dossier MDPH, d'un PAP, GEVASCO ou souhaitez le mettre en place pour la rentrée scolaire 2021/2022, le renouveler.

Alaïse

Merci de contacter rapidement **Mr Parent** à l'adresse ci-dessous :

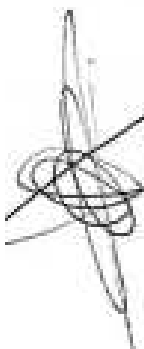
[cpe@inst-jasc.fr](mailto:cpe@inst-jasc.fr)

Sans prévenance **par mail à l'adresse ci-dessus au plus tard le 15/09**, l'établissement décline toute responsabilité pour la mise en place de ces aménagements pendant la scolarité ou pour les examens.

Dans le cadre d'un PAP, il faut **prévoir pour la rentrée un bilan orthophonique et psychologique récents** (dorénavant obligatoire pour toute demande).

**T PARENT**  
Conseiller Principal d'Education

**Richard FETRE**  
Chef d'Etablissement



**LYCÉE PRIVÉ JEANNE D'ARC**  
157, Rue de l'Hôtel de Ville  
59620 AULNOYE-AYMERIES  
Tél 03 27 53 60 30 - Fax 03 27 53 62 79